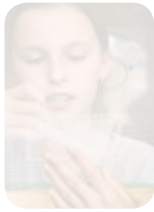


GRANDIR



PRESERVER

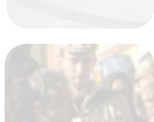
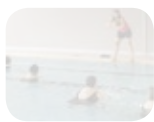


PARTAGER

ENTREPRENDRE



ÉDIFIER



TULLE
 2014-2020
 Projet de ville

HABITER



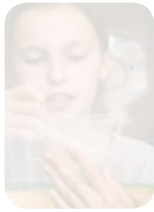
PARTICIPER



HABITER



GRANDIR



PRESERVER



ENTREPRENDRE



ETUDIÉ



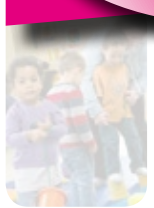
BOUGER



TULLE
2014-2020
Projet de ville

Poursuite de la redynamisation urbaine

- 6.1 Poursuite de la rénovation du coeur de ville
- 6.2 Un axe Victor-Hugo plus fluide
- 6.3 Améliorer les entrées de ville



PARTICIPER



HABITER



OBJECTIF GÉNÉRAL : Poursuivre la dynamique urbaine et de l'habitat

OBJECTIF OPERATIONNEL : Poursuite de la rénovation du cœur de ville

Le pilotage

- **Maîtrise d'ouvrage :** Ville
- **Elus référents :** Yves JUIN, Fabrice MARTHON, Jean-Michel CLAUX, Jérémy NOVAIS
- **Techniciens référents :** Cédric MARY, Yannick BERTHUIT, Gérard FAUGERES

Le public ciblé

- **Tous Publics**

Le contexte

Le Quartier du Trech, secteur d'habitat et de services présente de nombreuses difficultés de stationnement. Il convient de procéder aux réaménagements des places Maschat et Roosevelt afin de permettre le stationnement et l'accès aux services (hôpital, Préfecture) avec un aménagement paysager. Aussi, il est nécessaire de créer des places supplémentaires par la création d'un parking en silo.

Dans le même temps et dans le même esprit, il apparaît nécessaire de réaménager la place Tavé, proche de ce quartier, afin de permettre également du stationnement mais, aussi de la place pour les piétons.



Les actions

Action principale :

- 1 - Aménagement des places Roosevelt et Maschat**

Autres actions connexes :

- 2 - Aménagement de la place Jean Tavé**
- 3 - Construction parking quartier Hôpital**
- 4 - Mise en valeur du patrimoine à travers l'éclairage Public**

Le planning prévisionnel

Action	Court terme 2015-2016	Moyen terme 2017-2018	Long terme 2019-2020
1			
2			
3			
4			

La transversalité

	+	+	+
Économie			
Jeunesse			
Lien population			
Enseignement supérieur			
Effort de gestion			
Dynamique urbaine			
Qualité de services			
Culture et sport			
Solidarités / Vitalité associative			
Environnement			

Le financement

Ville :

Roosevelt Maschat :	1 000 000 €
Plavé J. TAVE :	250 000 €
Place de l'hôpital :	1 500 000 €
Eclairage Public :	50 000 €/an

OBJECTIF GÉNÉRAL : Poursuivre la dynamique urbaine et de l'habitat

OBJECTIF OPERATIONNEL : Un axe Victor Hugo plus fluide

Le pilotage

- **Maîtrise d'ouvrage :** Ville
- **Elu référent :** Christiane MAGRY
- **Techniciens référents :** Olivier DURIN, Gérard FAUGERES

Le public ciblé

- **Tous publics**
- **Commerçants**

Le contexte

Afin de permettre une meilleure fluidité dans l'avenue Victor Hugo et un accès aux commerces facilité, il convient de permettre d'accéder à des stationnements existants quai de Rigny en favorisant un lien direct à l'avenue Victor Hugo par la construction d'une passerelle piétonne.

Parallèlement, il apparaît nécessaire de permettre des alternatives à la voiture en permettant une circulation vélo matérialisée et une circulation de la navette bus facilitée par la création d'une voie dédiée à partir du quai Gabriel Péri jusqu'au pont des Carmes.



Les actions

Action principale :

- 1 - Création d'une passerelle piétonne pour relier l'avenue Victor Hugo au Quai de Rigny**

Autres actions connexes :

- 2 - Aménagement de bandes cyclables (Av Victor Hugo jusqu'au Pont de la Gendarmerie)**
3 - Aménagement d'une voie Bus-Vélo (Quai G. Péri, Boulevard A. Briand)

Le planning prévisionnel

Action	Court terme 2015-2016	Moyen terme 2017-2018	Long terme 2019-2020
1			
2			
3			

La transversalité

	+	+	+
Économie			
Jeunesse			
Lien population			
Enseignement supérieur			
Effort de gestion			
Dynamique urbaine			
Qualité de services			
Culture et sport			
Solidarités / Vitalité associative			
Environnement			

Le financement

Ville :

Passerelle : 50 000 €

Bandes Cyclables : 50 000 €

Voie Bus - Vélo : 100 000 €

OBJECTIF GÉNÉRAL : Poursuivre la dynamique urbaine et de l'habitat

OBJECTIF OPERATIONNEL : Améliorer les entrées de ville

Le pilotage

- **Maîtrise d'ouvrage :** Ville de Tulle
- **Elus référents :** Pascal CAVITTE, Jean-Michel CLAUD
- **Techniciens référents :** Cédric MARY, Olivier DURIN, Gérard FAUGERES

Le public ciblé

- **Population de la ville, Agglo et au-delà**
- **Commerçants, Artisans, Entreprises**

Le contexte

Les entrées de ville nécessitent d'être traitées et aménagées afin de permettre l'accueil et le confortement des entreprises, de permettre la reconquête des terrains disponibles, la réhabilitation des locaux commerciaux et artisanaux, leur accès en vue de pérenniser les entreprises sur la zone de Mulatet.

Un aménagement plus paysager sera étudié côté route de Limoges.



Les actions

Action principale :

- 1 - Création d'une ZAC à Mulatet**

Autres actions connexes :

- 2 - Réflexion sur l'entrée de ville côté Bastille**
- 3 - Adaptation et lisibilité de la signalétique urbaine**

Le planning prévisionnel

Action	Court terme 2015-2016	Moyen terme 2017-2018	Long terme 2019-2020
1			
2			
3			

La transversalité

	+	+	+
Économie			
Jeunesse			
Lien population			
Enseignement supérieur			
Effort de gestion			
Dynamique urbaine			
Qualité de services			
Culture et sport			
Solidarités / Vitalité associative			
Environnement			

Le financement

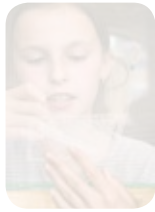
Ville :

Etude ZAC : 50 000 €

Etude entrée de ville : 25 000 €

Adaptation signalétique : 50 000 € /an

GRANDIR



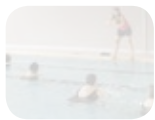
PRESERVER



ENTREPRENDRE



ETUDIÉ



BOUGER



TULLE
2014-2020
Projet de ville

Une politique de logements diversifiés et accessibles

6.4

Poursuite des dispositifs en place

6.5

Maintien et développement de l'offre



PARTICIPER



HABITER



OBJECTIF GÉNÉRAL : Poursuivre la dynamique urbaine et de l'habitat

OBJECTIF OPERATIONNEL : Une politique de logements diversifiés et accessibles : poursuite des dispositifs en place

Le pilotage

- **Maîtrise d'ouvrage :** Ville de Tulle / Territoire 19
- **Elu référent :** Pascal CAVITTE
- **Techniciens référents :** Cédric MARY, Olivier DURIN

Le public ciblé

- **Population de la Ville, nouveaux habitants**

Le contexte

La Ville a engagé depuis plusieurs années un programme de restauration immobilière afin de permettre les réfections d'immeubles vacants et ainsi l'accueil de nouvelles populations en centre-ville. Ce dispositif a permis de remettre sur le marché plus de 125 logements. Il convient de conforter et de continuer cette action.

Dans le même temps, la Ville a engagé depuis vingt ans un programme d'aide aux particuliers à la rénovation des façades. Ce dispositif a permis de rénover près de 600 façades et a contribué à changer l'image de la Ville en lui donnant de la couleur. Il convient de prolonger ce dispositif.



Les actions

Action principale :

- 1 - Programmes de restaurations immobilières**

Autre action connexe :

- 2 - Aide à la rénovation des façades**

Le planning prévisionnel

Action	Court terme 2015-2016	Moyen terme 2017-2018	Long terme 2019-2020
1			
2			

La transversalité

	+	+	+
Économie			
Jeunesse			
Lien population			
Enseignement supérieur			
Effort de gestion			
Dynamique urbaine			
Qualité de services			
Culture et sport			
Solidarités / Vitalité associative			
Environnement			

Le financement

Ville :

Façades : 660 000 €

OBJECTIF GÉNÉRAL : Poursuivre la dynamique urbaine et de l'habitat

OBJECTIF OPERATIONNEL : Une politique de logements diversifiés et accessibles :
maintien et développement de l'offre

Le pilotage

- **Maîtrise d'ouvrage :** Ville de Tulle / Territoires 19
- **Elus référents :** Pascal CAVITTE, Christiane MAGRY
- **Techniciens référents :** Cédric MARY, Olivier DURIN,
Josiane AMATHIEU TOUR

Le public ciblé

- **Nouveaux habitants**
- **Propriétaires immobiliers**
- **Locataires et étudiants**

Le contexte

La ville a engagé la réalisation de deux lotissements : « Fages » et « Jean Moulin ».

Afin de permettre l'accueil de nouveaux habitants, la réflexion pour la réalisation d'un nouveau lotissement sera engagée. Parallèlement, afin de renforcer l'attractivité de l'acquisition immobilière, une aide à la rénovation des logements sera mise en place pour les nouveaux habitants.

Enfin, afin de permettre une meilleure prise en compte des demandes et recherches de logements, il est nécessaire de renforcer la mise en réseau des acteurs du logement.



Les actions

Action principale :

- 1 - Opération de lotissement**

Autres actions connexes :

- 2 - Subventions aux particuliers pour certains travaux de rénovation des logements**
3 - Amélioration du logement social en lien avec Corrèze Habitat
4 - Poursuite du développement du logement étudiant
5 - Mise en réseau des acteurs : Ville, Agences, Propriétaires

Le planning prévisionnel

Action	Court terme 2015-2016	Moyen terme 2017-2018	Long terme 2019-2020
1			
2			
3			
4			
5			

La transversalité

	+	+	+
Économie			
Jeunesse			
Lien population			
Enseignement supérieur			
Effort de gestion			
Dynamique urbaine			
Qualité de services			
Culture et sport			
Solidarités / Vitalité associative			
Environnement			

Le financement

Ville :

Lotissement : 200 000 €

Subvention rénovation logements :

40 000 € /an